



Procès-verbal
Assemblée générale annuelle
Le mercredi 12 novembre 2008
11h30
DKN 1E

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée générale annuelle est ouverte à 11h40.

2. Praesidium

Éric Duguay, président sortant du SARE, « propose que Mélanie Rochette-Mercier et Yann Langlais-Plante soient respectivement nommés présidente et secrétaire d'assemblée ».

Cette proposition est dûment appuyée par Renaud Blais.

La motion **AGA-121108-01** est adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente d'assemblée laisse quelques minutes aux membres afin de prendre connaissance de l'ordre du jour.

Pierre-Luc Lavertu propose, au nom du comité exécutif sortant, « qu'on ajoute un point Adoption du procès-verbal du 7 avril 2008 et qu'on inverse l'ordre des points *Cotisations syndicales* et *Modifications des statuts et règlements* ».

Cette proposition est dûment appuyée par Renaud Blais.

La motion **AGA-121108-02** est adoptée à l'unanimité.

4. Procès-verbal de la dernière assemblée

La présidente d'assemblée laisse quelques minutes aux membres afin de prendre connaissance du procès-verbal de la dernière assemblée générale.

Pierre-Luc Lavertu propose, au nom du comité exécutif, « que l'on adopte le procès-verbal de la dernière assemblée générale tel que présenté ».

Cette proposition est dûment appuyée par Mathilde Forest-Rivière.

La motion **AGA-121108-03** est adoptée à l'unanimité.

5. Bilan financier et budget

La présidente d'assemblée invite Pierre-Luc Lavertu, responsable au secrétariat sortant, à venir expliquer le bilan financier 2008 et le budget 2008-2009.

Magali Paquin s'interroge sur le montant de 10 000\$ pour l'achat de fournitures de bureau présenté au budget 2008-2009.

Pierre-Luc Lavertu lui répond que ce montant constitue un plafond et qu'il est probable que le SARE dépense moins que le montant proposé.

Myriam Michaud s'interroge sur le coût du local syndical étant donné les dispositions de la présente convention collective du SARE lui permettant de bénéficier d'un espace sur le campus universitaire par l'Employeur.

Pierre-Luc Lavertu et Éric Duguay répondent que l'absence de locaux disponibles à l'Université Laval, jumelée aux coûts élevés de ces derniers ont poussé le SARE à établir son siège social à la pyramide de Sainte-Foy.

Pierre-Luc Lavertu propose deux propositions en bloc.

Premièrement, « que l'on adopte le bilan financier tel que présenté ».

Deuxièmement, « que l'on adopte le budget 2008-2009 tel que présenté ».

Les motions sont dûment appuyées par Dominic Paquin-Proulx.

Les motions **AGA-121108-04** et **AGA-121108-05** sont adoptées à la majorité.

6. Rapport de l'année et plan d'action

La présidente d'assemblée invite Nina Laflamme, vice-présidente sortante du SARE, à venir présenter ces deux points.

Elle est effectuée un résumé des principaux points décrits dans le document *Plan d'action 2008-2009 – Consolider et Communiquer*.

Nina Laflamme propose « que l'on adopte les orientations contenues dans le plan d'action 2008-2009 ».

Cette proposition est dûment appuyée par Geneviève Bourgeois.

Magalie Paquin suggère au comité exécutif d'identifier plus clairement les orientations proposées en les disposant sur une seule feuille, par exemple.

La motion **AGA-121108-06** est adoptée à l'unanimité.

7. Modification des statuts et règlements

La présidente d'assemblée invite Guillaume Talbot-Lachance, responsable aux relations de travail sortant, à expliquer les modifications des statuts et règlements du SARE.

Les principaux changements se situent au niveau du rôle du comité de surveillance, de la structure des délégués et des titres des postes du comité exécutif.

Magalie Paquin questionne Guillaume Talbot-Lachance sur le véritable rôle du comité de surveillance semblant agir comme un Sénat.

Guillaume Talbot-Lachance lui répond que ce comité a pour but une plus grande implication des délégué-es et des membres du SARE, tout en favorisant une surveillance plus serrée des activités et des décisions du comité exécutif. Si le conseil syndical avait cette charge de nature plus administrative à assurer que le comité de surveillance, beaucoup de personnes préféreraient ne pas être délégué-es.

Ce dernier souligne aussi que la nouvelle structure de délégué-es départementaux répond à un besoin d'information du SARE sur les pratiques et les réalités de ses membres tout impliquant le plus gens possible dans l'organisation.

Guillaume Talbot-Lachance propose, au nom du comité exécutif, « que l'on adopte les nouveaux statuts tel que présenté ».

Cette proposition est dûment appuyée par Renaud Blais.

La motion **AGA-121108-07** est adoptée à la majorité.

Éric Duguay souligne le travail colossal de Guillaume Talbot-Lachance dans l'élaboration de ces nouveaux statuts.

8. Cotisations syndicales

La présidente de l'assemblée invite Pierre-Luc Lavertu à venir expliquer ce point.

La cotisation syndicale votée en assemblée générale le 7 avril dernier est de 1,7%.

Par contre, elle se situe présentement à 1,78% étant donné le 0,08% dédié au *Fonds de grève de l'AFPC*.

Par souci de transparence, le Comité exécutif communique cette information afin de procéder à un réajustement étant donné que le 0,08% est voué à diminuer d'ici les prochaines années.

Magali Paquin s'inquiète de voir le SARE lié par une décision aussi vague. De plus, elle s'interroge sur le danger pour les membres de voir le pourcentage accordé au fonds de grève augmenté sans être soumis à un vote des membres en assemblée générale.

Normand Pelletier, conseiller syndical du SARE, intervient sur le point afin d'éclairer les membres sur l'administration du fonds et corroborer les propos de Pierre-Luc Lavertu.

La section locale n'a aucun pouvoir sur ce pourcentage. Ce pendant il est voué à être réduit au cours des prochaines années selon l'AFPC.

Cette diminution potentielle est justifiée par l'atteinte du plafond de 25 millions de dollars du fonds depuis quelques années.

Pierre-Luc Lavertu propose « que les cotisations syndicales soient fixées à 1,7% plus le montant dédié au fonds de grève de l'AFPC »

Cette proposition est dûment appuyée par Mylène Custeau-Boisclair.

La motion **AGA-121108-08** est adoptée à la majorité.

9. Élections au comité exécutif

La présidente d'assemblée explique les règles qui seront en vigueur pour la tenue des élections avant de lancer les appels de candidature.

Guillaume Talbot-Lachance explique les fonctions des différents postes au sein du comité exécutif.

Présidence

Guillaume Talbot-Lachance propose Nina Laflamme pour le poste de présidente.

Nina Laflamme accepte cette nomination.

Aucune autre candidature n'est soumise.

Nina Laflamme est élue présidente par acclamation.

Vice-présidence aux affaires externes

Nina Laflamme propose Maude Benoît pour le poste.

Aucune autre candidature n'est soumise.

Maude Benoît est élue vice-présidente aux affaires externes par acclamation.

Secrétariat général

Aucune candidature n'est soumise.

La présidente d'assemblée laisse l'appel de candidature pour ce poste ouvert afin d'y revenir une fois tous les postes mis en candidature.

Vice-présidence aux finances

Aucune candidature n'est soumise.

La présidente d'assemblée laisse l'appel de candidature pour ce poste ouvert afin d'y revenir une fois tous les postes mis en candidature.

Vice-présidence aux relations de travail

Nina Laflamme propose Guillaume Talbot-Lachance pour le poste.

Guillaume Talbot-Lachance accepte cette nomination.

Aucune autre candidature n'est soumise.

Guillaume Talbot-Lachance est élu vice-président aux relations de travail par acclamation.

Vice-présidence responsable des délégué-es

Ndeye Faty Sarr se propose pour le poste.

Pierre-Luc Lavertu propose Éric Duguay pour le poste.

Éric Duguay accepte cette nomination.

Renaud Blais propose, pour la tenue du vote secret, que la présidente d'assemblée et le secrétaire d'assemblée agissent à titre présidente et de secrétaire pour l'élection.

Cette proposition est dûment appuyée par Myriam Michaud.

Après dépouillement des votes, Ndeye Faty Sarr est élue à la majorité vice-présidente responsable des délégués.

Vice-présidence aux communications

Linda Blanchet propose Mathieu Dupuis pour le poste.

Mathieu Dupuis accepte cette nomination.

Aucune autre candidature n'est soumise.

Mathieu Dupuis est élu vice-président aux relations de travail par acclamation.

Secrétariat général

Éric Duguay se propose pour le poste.

Aucune autre candidature n'est soumise.

Éric Duguay est élu secrétaire général par acclamation.

Vice-présidence aux finances

Renaud Blais se propose pour le poste.

Aucune autre candidature n'est soumise.

Renaud Blais est élu comme vice-président aux finances par acclamation.

10. Élections au comité de surveillance

Guillaume Talbot-Lachance explique les fonctions des membres du comité de surveillance.

La présidente de l'assemblée lance l'appel de candidatures.

Dominic Paquin-Proulx se propose pour un poste.

Mbai-Hadji Gbaureway se propose pour un poste.

Carol-Anne Gauthier propose pour un poste.

Aucune autre candidature n'est soumise.

Dominic Paquin-Proulx, Carol-Anne Gauthier, Mbai-Hadji Gbaureway sont élus membres du comité de surveillance.

11. Élections des délégué-es

Guillaume Talbot-Lachance explique les fonctions des délégué-es départementaux.

La présidente de l'assemblée lance l'appel de candidatures.

Geneviève Bourgeois se propose pour le poste de déléguée pour le département de foresterie.

Jean-Louis Beçu propose Myriam Michaud au poste de déléguée pour la faculté de philosophie.

Myriam Michaud accepte cette nomination.

Philippe Genest propose Dominic Migneault pour le poste de délégué pour le centre des recherches des Hautes études internationales.

Dominic Migneault accepte cette nomination.

Carol-Anne Gauthier se propose pour le poste de déléguée en relations industrielles.

Françoise Baptiste se propose pour le poste de déléguée pour le département de nutrition.

Sarah Martin se propose pour le poste de déléguée pour l'École de service social.

Magalie Paquin se propose pour le poste de déléguée au département de sociologie.

Mbai-Hadji Gbaureway se propose pour le poste de délégué pour le département de science politique.

Marie-Claude Dumoulin se propose pour le poste de déléguée pour la Faculté de musique.

Dominic Paquin-Proulx se propose pour le poste de délégué pour le département de biochimie.

Jean-Louis Beçu se propose pour le poste de délégué pour la faculté de théologie.

Aucune autre candidature n'est soumise.

Geneviève Bourgeois, Myriam Michaud, Dominic Migneault, Carol-Anne Gauthier, Françoise Baptiste, Sarah Martin, Magalie Paquin, Mbai-Hadji Gbaureway, Marie-Claude Dumoulin, Dominic Paquin-Proulx et Jean-Louis Beçu sont élus dans leurs départements, facultés et instituts respectifs comme délégué-es.

12. Varia

- a. Nina Laflamme tient à souligner les efforts des membres du comité exécutif sortant qui n'ont pas brigué un poste lors de cette assemblée générale.
- b. Magalie Paquin souligne le travail du coordonnateur en soutien au comité exécutif dans la dernière année.
- c. Myriam Michaud tient à souligner le travail du comité exécutif 2008 et la participation des membres lors de l'assemblée générale.

13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 13h17.

Membres présents lors de l'assemblée générale :

Éric Duguay	Françoise Baptiste
Nina Laflamme	Ndeye Faty Sarr
Guillaume Talbot-Lachance	Dominic Migneault
Pierre-Luc Lavertu	Sarah Martin
Maude Benoît	Magalie Paquin
Geneviève Bourgeois	Mathieu Dupuis
Myriam Michaud	Julien d'Amour-Raymond
Dominic Paquin-Proulx	Philippe Genest
Marie-Claude Dumoulin	Thierry Onga
Mbai-Hadji Gbaureway	Linda Blanchet

Moise Ngolwa
Fanny Tremblay-Racicot
Mbaihaosi Mbairewaye
Vicky Bérubé
Marie-Claude Lamonde
Louis-Philippe Roussel
Pierre-Alexandre Morneau-Caron
Émilie Gagné
Marie-Hélène Deshaies

Carol-Anne Gauthier
Yann Langlais-Plante
Mathilde Forest-Rivière
Simon Labrecque
Mélanie Rochette-Perron
Marie-Ève Deschambeault-
Lepage
Mylène Custeau-Boisclair

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Yann Langlais-Plante'.

Yann Langlais-Plante
Secrétaire d'assemblée